

## AVIS PUBLIC

---

### ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024 - 2025 - 2026

---

**AVIS EST, par les présentes, donné par la soussignée** que le conseil municipal de la Ville de Chapais adoptera, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, son budget 2024 ainsi que son Programme triennal des immobilisations (PTI) 2024-2025-2026 le **mardi 19 décembre 2023 à 19 h 40**, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à la salle de délibérations du conseil située au 145, boulevard Springer, à Chapais.

**SOYEZ ÉGALEMENT AVISÉ QUE** les délibérations des membres du conseil et la période de questions, comme prévu par la Loi lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets ci-haut mentionnés.

DONNÉ ET SIGNÉ à Chapais le 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.

  
Kate Kirouac  
Greffière